

## PROGRAMME D'ASSURANCE COLLECTIVE EXCLUSIF AUX MEMBRES DE L'AOOQ

Partenaire des dernières années, nous poursuivons notre mission d'innover et de demeurer à l'affût des nouvelles tendances en assurance collective.

Pourquoi instaurer un programme d'assurance collective?

	Régime public	Assurance collective
<b>Assurance vie</b> Montant payable à la succession advenant un décès	Aucun	Offert
<b>Assurance vie des personnes à charge</b> Prestation advenant le décès d'un conjoint ou d'un enfant à charge	Aucun	Offert
<b>Assurance accident</b> Montant payable en cas d'accident ou de mutilation	Aucun	Offert
<b>Assurance contre les maladies graves</b> Montant payable au diagnostic d'une maladie grave	Aucun	Offert
<b>Assurance salaire</b> Prestation en cas d'incapacité à travailler	Assurance emploi 15 semaines maximum	Offert
<b>Soins dentaires</b> Remboursement des soins dentaires	Aucun	Offert
<b>Assurance médicaments</b> Remboursement des médicaments	RAMQ	Offert Plus généreux
<b>Soins visuels</b> Examen de la vue, lunettes, lentilles cornéennes, etc...	Aucun	Offert
<b>Praticiens de la santé</b> Chiropraticien, physiothérapeute, acupuncteur, diététiste, naturopathe, psychologue, massothérapeute, etc	Aucun	Offert
<b>Assurance voyage</b> Frais médicaux hors pays, annulation voyage, perte de bagages	Aucun	Offert

### AVANTAGES DE L'ASSURANCE COLLECTIVE

-  Stabilité des coûts
-  Adapté à vos besoins
-  Assistance en ressources humaines – sans frais
-  Assurance maladies graves gratuite
-  Assurance voyage – protection supérieure

Faites comme plusieurs membres de l'Association des Opticiens d'ordonnance du Québec, et offrez un régime d'assurance collective à l'image de votre organisation.

Rendez-vous au  
[www.manostrategies.com/aoq](http://www.manostrategies.com/aoq)  
pour une rencontre ou une  
soumission sans frais ni  
engagement.



info@manostrategies.com



418.622.1212



www.manostrategies.com